

Remise
du Prix humanitaire
de la Fondation Louis D.
par
M. Michel ALBERT,

Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques

La Fondation Louis D., créée en juillet 1999, a pour objet de soutenir des personnes morales – associations, fondations, ou organisations non gouvernementales – qui se distinguent par des actions remarquables, quelles qu'en soient la forme et les modalités, dans les domaines scientifiques, caritatifs ou culturels. Elle accorde chaque année des subventions et des aides pour un montant qui atteint cette année, à ce jour, plus de 800 000 euros. Deux Grands Prix sont également attribués chaque année, l'un scientifique et l'autre alternativement culturel et humanitaire.

Doté de 750 000 euros, le Grand Prix humanitaire de la fondation Louis D. avait été accordé en 2000 au Comité International de la Croix Rouge pour deux projets d'approvisionnement en eau et de traitement de l'eau en Afrique centrale ; en 2003, à la Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés ; en 2005 au Secours catholique pour son projet d'accueil médicalisé des adultes autistes, et en 2007 à l'œuvre dite du « Bateau tremplin », créée et conduite par l'Association des Œuvres Hospitalières françaises de l'Ordre de Malte.

Il me revient de vous présenter le projet que le Conseil d'administration de la Fondation Louis D. a décidé de soutenir cette année. Il s'agit de l'acquisition et de l'aménagement d'une « Maison Relais » située rue de la Chine, dans le XXe arrondissement de Paris, projet conçu et mis en œuvre par Les petits frères des Pauvres.

Depuis 1946, fidèles à l'intuition de leur fondateur Armand Marquiset, les Petits frères des pauvres consacrent leur action à l'aide aux personnes de plus de cinquante ans en

situation de grande précarité. Aujourd'hui, six mille bénévoles et quatre cents salariés aident dix mille personnes, toutes marquées par des vies difficiles, que l'âge et la perte progressive d'autonomie fragilisent encore davantage.

Chacun le sait, la réinsertion sociale est un parcours complexe. Forts de leur longue expérience et de leur savoir-faire, les Petits frères des pauvres s'efforcent de veiller à chacune des étapes successives de cette œuvre de longue haleine. La question du relogement des personnes isolées ou en situation d'exclusion nécessite diverses formes d'accompagnement en hébergement collectif. C'est pourquoi les Petits frères des pauvres distinguent, dans le « parcours de relogement », plusieurs périodes : l'hôtel à la journée, l'hôtel au mois, puis la stabilisation progressive dans des studios. Pour chaque étape, il faut une structure adaptée.

Le projet de Maison Relais correspond à la dernière étape, au cours de laquelle la personne aidée doit réapprendre un mode de vie stable, avant de trouver une solution durable au terme de sa réinsertion sociale.

Dans la Maison Relais de la rue de la Chine, qui ouvrira ses portes à Noël 2010, vingt-trois studios permettront d'accueillir des personnes de plus de cinquante ans sans domicile, ayant commencé un parcours de réinsertion mis en œuvre par les Petits frères des pauvres. Chacune d'entre elles pourra être logée dans l'un des studios pendant quelques mois, en attendant une solution de logement définitive.

Chaque studio sera équipé d'une salle d'eau privative et d'un coin cuisine permettant une autonomie réelle. En effet, le combat des Petits frères des pauvres pour « la reconquête d'un 'chez soi' » passe par le respect de l'intimité des personnes, où qu'elles vivent. Dans un cadre rassurant, le retour à l'autonomie de la vie quotidienne permet aux personnes hébergées de concevoir à nouveau un projet personnel. Elles peuvent ainsi regagner peu à peu confiance en elle, retrouver leur dignité et leur place dans la société.

Les locataires bénéficieront de la présence de salariés et de bénévoles des Petits frères des pauvres, qui les soutiendront dans leurs démarches administratives, dans les soins médicaux lorsqu'ils sont nécessaires, dans les aspects matériels de la vie quotidienne.

Le développement de structures telles que cette Maison Relais est une nécessité. Les études les plus récentes montrent que le nombre des personnes âgées en situation de grande précarité sociale va croître à Paris dans les années à venir. Une attention particulière

doit être portée à cette population très vulnérable, avec des modes de prise en charge et d'accompagnement spécifiques.

Sur la porte d'entrée du premier local des Petits frères des pauvres, il était écrit : « Que celui qui frappe ici sache qu'il entre chez son frère. » L'Institut de France, grâce au Grand prix humanitaire de la Fondation Louis D, est particulièrement heureux de pouvoir contribuer à l'ouverture prochaine d'une maison où celui qui frappera saura qu'il entre chez son frère.